

Projet de délibération – Conseil d’administration – Séance du 08 Mars 2019
Point VIII – Approbation de lancement et de la signature d’un marché public

Fondements juridiques :

- Article L712-2 et L712-3 du code de l’éducation ;
- Délibération n°2017-47 du 07 juillet 2017 portant délégation de pouvoir du Conseil d’administration à la Présidente de l’Université
- Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics
- Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Contexte de la délibération :

Lors de sa séance du 1^{er} février 2019, le conseil d’administration a délibéré sur le lancement et la signature du marché de prestations de déménagements et de garde meubles

Cependant, compte tenu de la complexité, de la diversité des matériels et équipements nécessaires à la réalisation de la prestation portant sur le lot 3 « Déménagement d’œuvres d’art », celui-ci fera l’objet d’un accord-cadre multi-attributaires avec marchés subséquents (et non plus un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande).

Il est ainsi demandé au Conseil d’administration de bien vouloir se prononcer sur cette modification.

Les autres caractéristiques de l’accord-cadre restent inchangées.

Expression du besoin / Prestations attendues :

1 – PRESTATIONS DE DEMENAGEMENTS ET DE GARDE MEUBLES

L’ancien marché concernant les prestations de déménagements et de garde meubles est arrivé à échéance le 20 novembre 2017.

Ce marché était à lot unique.

L’historique met en évidence d’importants besoins récurrents (à noter les besoins pour le Learning Centre également) ; par ailleurs, nous recensons des besoins en déménagements spécifiques notamment sur le site Rachais (œuvres d’art, instruments de musique...) et la nécessité de prestations de garde-meubles. Ces prestations impliquent des matériels et services très spécialisés.

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé de lancer une consultation comprenant 3 lots :

- Lot 1 : Déménagement de divers mobiliers (bureaux, salles de cours...)
- Lot 2 : Déménagement d’instruments de musique (pianos...)
- Lot 3 : Déménagement d’œuvres d’art (statues, fresques, bustes...)

Les caractéristiques essentielles du marché public sont :

- Il s’agit d’un accord cadre de fournitures et services ;
- Procédure en accord cadre mono-attributaire à bons de commande pour les lots 1 et 2 ; accord-cadre multi-attributaires avec marchés subséquents pour le lot 3.
- Durée : 1 an reconductible 1 fois 3 ans ;
- Montant prévisionnel : sans minimum ni maximum.

L'historique des dépenses en € HT est le suivant :

	2 015	2 016	2 017	2 018
Lot 1 : Déménagements de divers mobiliers	44 846 €	59 298 €	37 145 €	13 164 €
Lot 2 : Déménagements d'instruments de musique	0 €	0 €	2 450 €	1 310 €
Lot 3 : Déménagements d'œuvres d'art	0 €	25 995 €*	47 205 €*	0 €
Montant total en € HT	231 413 €			

*Dépenses issues du marché de prestation de déménagement des collections dans le cadre de l'opération du Musée des Moulages.

CRITERES RELATIFS A L'ATTRIBUTION DE L'ACCORD-CADRE

Critères et sous-critères	pondération
Critère 1 : Prix des prestations	40 %
Critère 2 : Valeur technique	55 %
S/critère 1 : Méthodologie/organisation pour assurer la réalisation des prestations	30 %
S/critère 2 : Qualité des moyens humains dédiés au marché (composition d'une équipe, rôle du chef d'équipe, formation, expérience et qualification du personnel affecté)	20 %
s/critère 3 : Meilleur délai proposé en cas d'imprévu	5 %
Critère environnemental	5 %
S/critère 1 : Gestion spécifique des déchets issus de la réalisation des prestations	2,5 %
S/ critère 2 : Mesures prises par l'entreprise pour s'inscrire dans une démarche environnementale	2,5 %